

Liste des délibérations examinées par le Comité Syndical Lundi 7 novembre 2022 à 14h30

L'an deux mille vingt-deux, le sept novembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, la Présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Paul Roger GONTARD, M. Claude MOREL, M. Daniel BELLEGARDE, M. Steve SOLER, M. Patrick SUISSSE, Mme Jeanine DRAY, Mme Annick DUBOIS, M. Franck JOUSSELIN, M. Pierre JOUVENAL, M. Luc ROUSSELOT, M. Michel DOUCENDE, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, Mme Nathalie LE GOFF, M. Michel TERRISSE, M. Jean-Claude RUSCELLI, M. Stéphane MICHEL, M. Fulgencio BERNAL, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWCZ, M. Stéphane GARCIA, M. Claude AVRIL, M. Jean-Pierre FENOUIL, M. Nicolas PAGET, Mme Claudine MAFFRE, M. Thierry VERMEILLE, M. Xavier MARQUOT, M. Denis SABON, Mme Christine WINKELMANN, M. Pascal CROZET, M. Marc GABRIEL, Mme Patricia LISPAL-GONDRAN, Mme Florence GOURLOT

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Joël PEYRE représenté par Julien DE BENITO
M. Serge MALEN représenté par M. Lionel FISHER
M. Jacques DEMANSE représenté par Carole DELAFONTAINE
M. Christophe REYNIER-DUVAL représenté par M. Mariel MARTIN
M. Louis DRIEY représenté par Mme Françoise GRANDMOUGIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme Cécile HELLE (Excusée), Mme Aurore CHANTY (Excusée), M. Patrick SANDEVOIR (Excusé), M. Yvan BOURELLY (Excusé), M. Joël GUIN (Excusé), M. Jean BERARD (Excusé), M. Christian GROS (Excusé), M. Yann BOMPARD (Excusé), M. Fabrice LEAUNE (Excusé), Mme Christine LANTHELME (Excusée),

Assistaient également : Julie RIMBOT (SMBVA), Clairmande ROBICHON (SMBVA), Clément HAUSLER (CCPRO)

Délégués en exercice : 48 Délégués titulaires présents : 33 Délégués suppléants présents : 5 Quorum : 25 Votants : 38

- **Secrétaire de Séance** : Monsieur Nicolas PAGET
- **Examen du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022** : adopté à l'unanimité



DELIBERATIONS

Délibération n°2022-20

Rapporteur : Stéphane Garcia

Remboursement des frais de déplacement – Mandat spécial – Conférence des SCoT Occitanie – Toulouse le 20 septembre 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- POUR : 37
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Madame Bories n'a pas pris part au vote

Délibération n°2022-21

Rapporteur : Stéphane Garcia

Remboursement des frais de déplacement – Mandat spécial permanent sur la durée du mandat

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- POUR : 37
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Madame Bories n'a pas pris part au vote

Délibération n°2022-22

Rapporteur : Pascale Bories

Modification de la désignation des représentants de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)

La délibération est adoptée à la majorité :

- POUR : 33
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 5 (M. BERENGUER, M. DE BENITO, M. GONTARD, Mme DUBOIS, Mme WINKELMANN)

Délibération n°2022-23

Rapporteur : Pascale Bories

Adoption du règlement intérieur du Comité Syndical

La délibération est adoptée à l'unanimité :

- POUR : 38
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La séance est levée à 15h30

Affiché le 10/11/2022